

Une Suisse faillible sur la scène internationale

BANQUES En ce début d'année 2022, on parle beaucoup des banques et des relations avec Moscou. C'était déjà le cas dans les années 1970, comme le révèlent des actes secrets de l'époque publiés par les Documents diplomatiques suisses

BERNARD WUTHRICH

🐦 @bdwuthrich

Les documents «Suisse Secrets» ont une nouvelle fois éclaboussé la place bancaire helvétique et les relations entre la Suisse et la Russie sont au centre de toutes les attentions. Ces préoccupations ne sont pas nouvelles. Les documents secrets que publie ce mardi 1^{er} mars le centre de recherche Dodis (Documents diplomatiques suisses) montrent qu'elles étaient déjà très présentes dans les années 1970. Ces actes composent le dernier volume de la série consacrée aux relations internationales de la Suisse durant la guerre froide de 1945 à 1989.

Ils concernent les années 1976 à 1978 et rappellent «divers scandales qui brossent le tableau d'une

Suisse de moins en moins «au-dessus de tout soupçon», selon les termes du directeur de Dodis, Sacha Zala, qui se réfère au titre de l'ouvrage de Jean Ziegler qui avait secoué le pays.

La question de l'espionnage suscite elle aussi un grand intérêt

C'est à cette époque qu'éclate la première affaire Credit Suisse. Le 24 avril 1977, le directeur de la filiale de Chiasso et ses deux adjoints sont arrêtés. Les trois banquiers avaient créé une société couverture, Texon, qui servait au recyclage de capitaux soustraits au fisc italien. Ils seront condamnés, et Credit Suisse mettra une dizaine d'années à restaurer sa réputation.

«Le scandale du Credit Suisse à Chiasso provoque une Schadenfreude dans la presse mondiale»,

commente la direction de Dodis. Il intervient dans un contexte déjà délicat. Dans une note confidentielle adressée le 24 février 1977 (deux mois avant l'affaire de Chiasso) à ses collègues du Conseil fédéral, le chef des Affaires étrangères, Pierre Graber, relève que «les reproches formulés à l'étranger à l'encontre du secret bancaire [...] se multiplient et gagnent en virulence».

Le Conseil fédéral «complice»

Emissions critiques, films, livres s'intéressent de plus en plus à l'évasion fiscale vers la Suisse, alors favorisée par le système des comptes numérotés. Pierre Graber ajoute: «Un fait nouveau est constaté. Précédemment, les reproches s'adressaient aux banques suisses qui accueilleraient sans discernement des fonds d'origine douteuse. Désormais, c'est l'attitude de la Suisse et de son gouvernement, considéré comme trop tolérant si ce n'est complice, qui est visée», prévient-il. «Ces accusations ne devraient pas être prises trop à la légère», poursuit-il.

Sur un autre plan, la question de l'espionnage suscite elle aussi un grand intérêt. Le 16 août 1976, les autorités fédérales annoncent l'arrestation du colonel brigadier Jean-Louis Jeanmaire. Celui-ci est accusé d'avoir livré des documents secrets à un attaché militaire soviétique qui avait noué une relation avec son épouse. Ces documents concernent la protection aérienne, la protection civile et les règlements de mobilisation, mais ne divulguent aucun site stratégique. Il sera dégradé et condamné à 18 ans de prison pour trahison. Mais cette affaire affecte les relations entre la Suisse et l'URSS.

«Les Soviétiques ont l'épiderme sensible»

Le 2 mars 1977, la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner la nature et la gravité des documents transmis auditionne les supérieurs du brigadier ainsi que trois membres du Conseil fédéral. Alors que le jugement du brigadier n'a pas encore eu lieu, le président de la Confédération, Kurt Furgler, pré-

vient: «Si la sanction prononcée contre Jeanmaire est lourde, on dira à Moscou que c'est un complot contre l'URSS et une atteinte à la politique d'apaisement.» Les autorités soviétiques semblent attendre une prise de position officielle de la Suisse sur cette affaire, ce que le Conseil fédéral refuse de faire.

Devant la commission, Pierre Graber complète: «C'est la première fois que la presse soviétique parle d'un cas d'espionnage où ses propres agents sont en cause chez nous. [...] Les Soviétiques ont l'épiderme sensible comme tous les grands et supportent assez mal qu'un pays comme le nôtre se comporte comme il le doit à son égard.» Il ajoute que l'ambassadeur de l'URSS en Suisse «est venu se plaindre très vivement chez nous du bruit que l'on osait faire et de la campagne qu'on orchestrait à propos de Jeanmaire».

Quelques mois plus tard, un cas d'espionnage attribué à un diplomate polonais révèle les dissensions que l'affaire Jeanmaire a déclenchées au sein du Conseil

fédéral. Les Départements de justice et police et des affaires étrangères ont une vision différente de la publicité qu'il faut donner à l'espionnage.

Une nouvelle place sur la scène mondiale

Ces affaires sont sensibles, car elles interviennent dans un contexte où la Suisse s'efforce de se trouver une nouvelle place sur la scène mondiale: celle des droits humains (on parlait alors de droits de l'homme) et des échanges commerciaux. A l'intérieur du pays, l'importance que le successeur de Pierre Graber, Pierre Aubert, accorde aux droits de l'homme est loin de faire l'unanimité. A l'extérieur, les pressions sont fortes pour que la Suisse augmente son aide au développement.

La Suisse cherche à ménager la chèvre et le chou. «Du point de vue de la politique étrangère, il est très important de garder plusieurs fers au feu», déclare, pour justifier l'attitude à adopter face à l'URSS, Kurt Furgler devant la commission d'enquête Jeanmaire. ■